

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 19 DECEMBRE 2013**

**Président** : B. JACQUEMARD

**Secrétaire de séance** : R. PESCHEUX

**Etaient présents** : B. JACQUEMARD, M. BOULAY, M. GIRARD, E. HUOT-MARCHAND, G. LEVIONNOIS, A. MAZINGUE-DESAILLY, R. PESCHEUX, A. SERRANO, C.THEBAULT, M. THIERRY

**Absents** : S. CHERUBIN, P. NGUYEN, C. NICOLLEAU

La séance est ouverte à 20H45.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour :

- Avenant de 5% supplémentaire sur les travaux d'enfouissement de la Folie Rigault.

**ADOPTE** à l'unanimité.

Le compte rendu du précédent Conseil est adopté à l'unanimité.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après délibération, à l'unanimité,

**ADOPTE** la décision modificative N°2 - commune

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à 9 voix pour et une abstention, la modification du régime indemnitaire des agents territoriaux de la commune.

Après l'exposé de Monsieur le Maire, **LE CONSEIL MUNICIPAL** à l'unanimité,

**ADOPTE** l'avenant de 5% supplémentaire sur les travaux d'enfouissement de la Folie Rigault

**QUESTIONS DIVERSES**

- recensement par l'INSEE du nombre d'habitants
- Réforme des rythmes scolaires.
- Référé d'urgence au tribunal administratif affaire EARL du Palefroi c/ commune de Gometz-la-Ville le 02 janvier 2014.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 H 30.

En Mairie, le 20 décembre 2013

Le Maire,  
Bernard JACQUEMARD

